

**MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE :**  
**REDACTION D'UN MARCHE DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION POUR DES INSTALLATIONS**  
**THERMIQUES ET ANNEXES**

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès –  
BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

**Personne responsable du marché :** Monsieur le MAIRE

**Objet :** mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage : rédaction d'un marché de maintenance et d'exploitation pour des installations thermiques et annexes.

**Lieu d'exécution :** Commune de MAROMME.

**Mode de passation :** Le présent marché est un marché de PRESTATIONS INTELLECTUELLES suivant arrêté du 30 Mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de prestations intellectuelles. C'est un marché passé selon une procédure adaptée (MAPA).

**Décompositions en lots :** Le marché n'est pas alloti

**Délai de réalisation :** Début prévisionnel **le 01 décembre 2022**, les prestations seront obligatoirement terminées pour **le 12 juin 2023 hors mission SUIVI**

**Variantes :** les variantes ne sont pas autorisées

**Négociation :** Sans objet.

**Sous-traitance :** La ville de Maromme n'autorise pas la sous-traitance.

**Validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Visite sur site obligatoire :** Visite de chaufferie obligatoire pendant la durée de la consultation, contacter Mme PRIOU au préalable au 02 32 82 36 40 / 06 76 18 68 09

**Critères d'attribution :**

**Le critère de choix retenu sera l'offre « économiquement la plus avantageuse ».**

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants classés par ordre décroissant d'importance. Pour ce faire, la méthode ci-dessous, correspond à la pondération utilisée.

1° **Mémoire technique** : 50%

2° **Prix** : 40%

3° **Echéancier-respect des délais** : 10%

### **Elimination des candidats**

Seront éliminés

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces contractuelles mentionnées au présent C.C.P.
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- Les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé

### **Retrait des dossiers** :

Les pièces du marché peuvent être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme

[www.ville-maromme.fr](http://www.ville-maromme.fr) (onglet Mairie-rubrique Marchés publics) ou sur le site de l'ADM 76  
<https://marchespublics.adm76.com>

### **Remise des offres -Présentation des offres dématérialisées** :

Conformément aux articles L 2132-2 , R 2132-1 à R 2132-3, R 2132-7 à R 2132-11 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018., les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

De même, toutes les communications et échanges d'information se feront par voie électronique, sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

### **Toute offre remise sous format papier sera considérée comme irrégulière et non susceptible de régularisation**

Les offres doivent être transmises avant la date et l'heure suivantes :

**Le 14 novembre 2022 à 12 h 00**

**La copie de sauvegarde** (Arrêté du 14/12/2009) est fortement conseillée.

### **PIECES A TRANSMETTRE** :

Les candidats doivent transmettre un dossier complet comprenant obligatoirement les pièces suivantes :

#### **Pièces contractuelles** :

- L'Acte d'Engagement entièrement complété, paraphé et signé.
- Le Cahier des clauses particulières paraphé, signé

**Pièces obligatoires :**

- DUME ou (suivant articles R 2143-3 à R2143-10 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018)
- Les déclarations et attestations sur l'honneur.
  - Attestations URSSAF
  - Attestations fiscales et sociales
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Un mémoire technique développant tous les points abordés au présent CCP
- Echancier de réalisation

**Autres documents demandés :**

- Extrait K bis.
- Un R.I.B ou R.I.P.
- Références requises relatives à la capacité professionnelle

**Renseignements :** par demande sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

Date d'envoi du présent avis : Le 12 septembre 2022.